



Département de la Mayenne
Arrondissement de Laval
Commune de BEAULIEU-SUR-LOUDON

N°2021-054

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 6 juillet 2021

L'an deux mil vingt et un le mardi 6 juillet à 20h30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la salle annexe de la mairie sous la présidence de Monsieur Anthony ROULLIER, Maire.

Date de convocation : 01/07/2021

Date d'affichage 01/07/2021

Nombre de conseillers : 14

Nombre de présents : 12

Nombre de votants : 14

Procurations : 2

Etaient présents : Madame Danielle GUILLERME-CAOUS, Monsieur Pascal LIVENAIS, Madame Alexandra FOUCAULT, Madame Marion VEISTROFFER, Monsieur Emmanuel HOUSSAIS, Madame Florence CHASSÉ, Monsieur Bernard THIREAU, Monsieur Nicolas GAZENGEL, Madame Véronique BOISARD, Madame Anaïs LAUTRU, Monsieur David LECARPENTIER.

Étaient absents excusés : Madame Béatrice GUEGAN a donné pouvoir à Madame Véronique BOISARD, Monsieur Julien MOREAU a donné pouvoir à Monsieur Pascal LIVENAIS.

Était absent non excusé : néant

Formant la majorité des membres en exercice, a été élu secrétaire de séance.

PLAN DE RELANCE INVESTISSEMENT COMMUNAL (PLRIC)

Rapporteur : Anthony ROULLIER

Présentation de la décision

La Région Pays de Loire a lancé un programme de relance investissement communal sur 2021-2025.

Ce programme financé 20 % des dépenses engagées avec un plafond à 75 000 € d'aides.

Un dossier était à déposer avant le 30 juin sur la plate-forme des aides régionales.

Les investissements inscrits sont les suivants (HT) :

- Achat de terrain devant l'école pour construction	150 000 €
- Rachat de 2 logements Mayenne-habitat	40 000 €
- Travaux bardage Maison de la Moisson	22 000 €
- Travaux d'aménagement et mise en valeur du lavoir	27 000 €
- Réalisation de fresques sur les murs face à l'église et sur Maison Moisson	7 000 €
- Mise en valeur du patrimoine par installation panneaux signalisation	6 000 €
- Rénovation abat-sons église	8 000 €
- Renouvellement portes garage	7 000 €
- Achat matériel de motricité	2 000 €
- Aménagement parking école + voirie (ralentissement circulation)	7 000 €
- Création parkings 60 places	160 000 €

Monsieur Le Maire propose aux membres du conseil municipal de valider le projet d'investissements 2021-2025 et de faire la demande d'aides à la région.

Délibération adoptée après vote à main levée, par :

Pour : voix

Contre : voix

Abstention : voix

Pour copie conforme,
A BEAULIEU-SUR-LOUDON, le 6 juillet 2021.
Le Maire, Anthony ROULLIER



PROJET